

## FRANCE

Monsieur le Secrétaire exécutif,

Madame la Haute représentante permanente,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

J'aimerais présenter mes condoléances aux familles des victimes de la fusillade qui s'est déroulée à Orlando. J'exprime toute ma solidarité au peuple américain et à ses autorités dans cette terrible épreuve. Face à un tel événement, la France se tient aux côtés des États-Unis.

Je m'associe pleinement au discours prononcé par la Haute représentante de l'Union européenne, Mme Mogherini.

Je souhaite vous remercier, Monsieur le Président, pour la présidence du groupe de travail chargé de l'organisation du vingtième anniversaire du Traité et féliciter M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de

l'organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Cette réunion ministérielle est un signal fort envoyé depuis Vienne en faveur du désarmement nucléaire et de la sécurité internationale. Elle marque également l'engagement fort du Secrétariat technique provisoire dans la mise en oeuvre de son mandat.

Il y a vingt ans, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, après plusieurs mois de négociations à Genève, était déposé et ouvert à la signature de l'ensemble des Etats. La France a activement participé à ces négociations, dans la plus grande transparence et avec une forte volonté, réaffirmant les responsabilités et les objectifs qui étaient les siens.

Il y a vingt ans, la communauté internationale acceptait ce Traité, étape majeure du désarmement nucléaire : l'interdiction complète, totale, des explosions expérimentales d'armes nucléaires ou de toute autre explosion nucléaire. Et si nous sommes réunis ici c'est pour dresser un bilan de cette

organisation et pour en dessiner les perspectives, immédiates et nécessaires.

*[1/ bilan]*

L'attachement de la France au TICE est connu. Il est rappelé régulièrement et au plus haut niveau. Le Président de la République française, dans son discours prononcé à Istres en février 2015, a fait de l'entrée en vigueur du Traité la première priorité de la France en matière de désarmement nucléaire. Le système de surveillance international, installé aujourd'hui à plus de 85%, a démontré son efficacité et sa pertinence. Une efficacité encore démontrée en janvier dernier, lors du quatrième essai nord-coréen, qui a été fermement condamné par la communauté internationale, efficacité démontrée aussi lors de catastrophes naturelles, tel le séisme au Chili en septembre 2015 ou le tsunami au Japon, à Fukushima en mars 2011.

La France a contribué à ce bilan, largement positif, du TICE. La France compte parmi les premiers Etats à avoir signé en septembre 1996 le Traité. En tant que puissance nucléaire

responsable, nous avons pris des engagements forts et exemplaires : ainsi, nous avons procédé au démantèlement, en 1998, de notre site d'expérimentations nucléaires dans le Pacifique, de façon définitive, transparente et ouverte à la communauté internationale ; nous avons procédé à une réduction importante de notre arsenal nucléaire ; nous avons procédé également au démantèlement de notre composante sol/sol et à l'arrêt définitif de la production de plutonium et d'uranium pour les armes nucléaires. Ces engagements concrets ont été pris et honorés dès les premières années du Traité.

Aujourd'hui la Direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) apporte une contribution significative au système de surveillance international. Le CEA est pour la France le centre national de données, il est également l'opérateur de 16 stations situées sur le territoire français, de 8 stations situées à l'étranger et d'un des seize laboratoires radionucléaires certifiés par l'OTICE. Le CEA développe son expertise dans les quatre

technologies du système de surveillance, dont la détection de radionucléides par la mise au point du système de détection des radioxenons SPALAX. La France dispose ainsi de moyens techniques et financiers établis et d'une expertise scientifique reconnue qu'elle met au service de l'objectif qui nous rassemble aujourd'hui : l'interdiction complète des essais nucléaires.

*[2/ perspectives]*

Le bilan est là, quantifiable, vérifiable. De nouvelles ressources ont été mobilisées - le groupe des personnalités éminentes, le groupe des jeunes du TICE par exemple.

Les défis, eux, sont encore nombreux.

La Corée du Nord est le seul Etat au XXI<sup>e</sup> siècle à avoir procédé à des essais nucléaires en violation de ses obligations internationales et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et ce à quatre reprises, en 2006, 2009, 2013 et 2016.

Ces essais ont été fermement condamnés par la communauté internationale.

L'outil diplomatique français reste mobilisé en faveur du désarmement nucléaire selon une approche étape par étape : la première étape est l'entrée en vigueur au plus tôt du TICE, et la deuxième étape, l'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires ou d'autres engins explosifs nucléaires.

Il faut préserver les acquis de ces vingt dernières années, une capacité de haut niveau développée au sein du TICE et dont la France reconnaît la maturité technique. Il faut aussi encourager l'ensemble des Etats ne l'ayant pas encore fait à signer et à ratifier le Traité.

Notre objectif aujourd'hui est simple, c'est l'entrée en vigueur au plus tôt du Traité. 183 Etats sur un total de 196 ont signé le TICE, l'universalisation est proche, nous devons

poursuivre nos efforts. 36 des 44 Etats dont la ratification est nécessaire pour l'entrée en vigueur du TICE ont ratifié le traité. La responsabilité des Etats de l'annexe II qui ne l'ont pas encore fait est de répondre aux attentes de la communauté internationale et de signer et ratifier le traité afin de permettre son entrée en vigueur. La France continuera à relayer, auprès de chacun de ces pays, la pertinence, la nécessité, l'urgence de la signature et de la ratification du traité. Il s'agit désormais pour chacun de ces pays de prendre ses responsabilités et de faire sienne l'interdiction des essais au profit de la paix et de la sécurité.

Je vous remercie M. le Président.